



1801-1868

---

L'ABBÉ L.-E. CESTAC

FONDATEUR

DE

NOTRE-DAME DU REFUGE



MONTPELLIER

IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI  
(HAMELIN FRÈRES)

---

1896





48318

F 8 4 7 8

# L'ABBÉ L.-E. CESTAC



FONDATEUR

DE

NOTRE-DAME DU REFUGE

1801-1868

1

## L'Œuvre préparée

A quoi peuvent servir des pommes trop mûres. — Un confesseur qui ne met pas des coussins sous les coudes de ses pénitents. — L'abbé Cestac, musicien et conteur. — Lettre mystérieuse à un rhétoricien. — Tel frère, telle sœur : Elise Cestac. — Le petit gâteau d'un sou. — Deux artistes étonnés d'être applaudis.

Le serviteur de Marie, dont nous allons esquisser l'histoire, naquit le 6 janvier 1801, à Bayonne, et reçut au baptême les noms de Louis-Edouard. Son père, Dominique Cestac, l'éleva avec une grande sévérité. Le tempérament de l'enfant, généreux et bon, mais ardent, vif, impétueux, exigeait une véritable main de fer. Après de brillantes études, le jeune Edouard entra à Saint-Sulpice. Sa santé, bientôt ébranlée par le climat de Paris et la pratique de la mortification, dut aller se refaire au soleil du pays natal.

On le nomma professeur de mathématiques et économe au petit Séminaire de Larressore. Si le professeur gagna l'estime des élèves, l'économe perdit celle des maîtres. Au réfectoire de ces derniers réapparaissait depuis longtemps un plat de pommes avariées. Les collègues protestaient ; à leurs protestations M. Cestac répondait imperturbablement par cette sorte de dilemme : « Si vous aimez les pommes, vous ne les laisserez pas se gâter ; si vous ne les aimez pas, il est inutile de vous en présenter d'autres. » Il y avait là un pétulant abbé, connu depuis dans le monde des lettres, qu'exaspéra le calme de l'économe. Prenant une des pommes trop mûres, il en barbouilla la figure de son confrère, en s'écriant : « Qu'elles servent au moins à quelque chose ! » Le serviteur de Marie se contenta de regarder son collègue du plus doux regard et de lui dire, d'un accent pénétrant : « Oh ! M. Dassance ! M. Dassance ! » Cette mansuétude désarma M. Dassance : « Je vous demande pardon, reprit-il ; je suis un écervelé et vous êtes un saint. Mais, de grâce, ne nous servez plus de pommes pourries. »

Vers cette époque, l'abbé Cestac fut soumis à une terrible épreuve. Le récit, fait par lui-même, nous révélera, avec la force, l'humilité et l'esprit de soumission du jeune ecclésiastique, la fâcheuse persistance dans un pays essentiellement catholique de certaines traditions jansénistes :

« J'étais à Larressore et revêtu du sous-diaconat, dit-il. J'avais la pieuse pratique de me confesser tous les huit jours. Nous entrâmes en vacances, et mon confesseur étant parti, passant devant le presbytère à X..., j'y entrai pour me réconcilier au sacrement de Pénitence avec le bon vieux curé qui y demeurerait.

» Il m'accueillit avec bonté, reçut ma confession de huit jours, et, me différant l'absolution, il me dit de revenir dans la huitaine. J'y revins, mais ce fut comme la première fois, la troisième fois comme la seconde, la quatrième comme la troisième. Ainsi nous arrivâmes à la grande fête de Toussaint ; rien ne changea ; vint la belle fête du 21 no-

vembre ; puis la grande solennité de Noël. Je me présentais fidèlement à la huitaine : c'était toujours la même chose. Enfin, nous arrivâmes à Pâques. J'avais quelque espoir qu'au moins j'aurais le bonheur de faire ma communion pascale. Mon espoir fut encore trompé, et je dus traverser ces époques si grandes, si saintes, toujours en excommunié.

» Arrivé à l'ordination de la Trinité, M. le Supérieur me dit : — Vous devez vous disposer à profiter de l'ordination, et à recevoir le diaconat. — Mais, Monsieur le Supérieur, lui répondis-je, comment puis-je profiter de l'ordination, puisque je n'ai pas encore fait mes Pâques ? — C'est égal, me dit-il, parlez-en à votre confesseur de ma part. — Je le ferai, repartis-je, par obéissance. — Au fond, je n'osais rien espérer.

» Ainsi que j'en avais reçu l'ordre, je fus trouver mon confesseur et je lui fis part de ce que m'avait dit M. le Supérieur. Il n'hésita pas un seul instant, et me dit : — Certainement que vous devez profiter de l'ordination. — Mais, mon Père, comment puis-je être ordonné si je n'ai pas l'absolution ? — Allez, fit-il, je vous la donnerai. »

« *Je vous la donnerai !* Oh ! quelle parole ! Il faut avoir traversé toutes les angoisses d'une pareille épreuve pour comprendre ce que fut pour moi cette parole : *je vous la donnerai !* Je poussai un long soupir, et enfin je pus profiter de l'ordination. »

L'abbé Cestac fut ordonné prêtre par Mgr d'Astros, le 15 décembre 1825. Après la consécration des mains, il s'écria avec ferveur : « Très Sainte Vierge, je vous offre, avec mes mains, mon cœur et toute ma personne », mettant dès lors en pratique une sentence qu'il aimait à voir inscrite sur les murs et à rappeler dans la conversation : « Pensez-vous souvent à notre bonne Mère du ciel ? » C'est par la dévotion à Marie que l'abbé Cestac s'engagea à vivre pour l'Eglise, et sa vie tout entière fut comme une longue action de grâces de son élévation au sacerdoce. Chargé de la division des petits et de la Congrégation de la Très

Sainte Vierge, il s'acquitta de ses fonctions avec autant d'intelligence que de zèle. Conteur charmant, il empoignait ses auditeurs, provoquant à volonté leurs larmes, leurs rires ou leur indignation. Certaines histoires, celle de *Morganor*, par exemple, leur donnaient le frisson. Parfois la musique remplaçait le récit. Quand, aux jours de la promenade, le mauvais temps empêchait de sortir, M. Cestac prenait le violon, et pendant plusieurs heures jouait avec une virtuosité et une complaisance qui n'avaient d'égales que l'attention et la joie de la petite communauté.

Avant de quitter le séminaire de Larressore, il nous faut raconter un de ces mille petits faits par lesquels la Providence donna une preuve de sa divine intervention dans la vie de son ministre.

« Le serviteur de Marie, étant en récréation avec quelques professeurs, la conversation tomba sur un jeune homme de grande espérance, Eugène Ségalas, qui faisait alors sa rhétorique au lycée de Pau.

» Une impulsion irrésistible domina notre jeune professeur, le poussa hors de la récréation, le mena dans sa chambre. Il prit la plume et se mit à écrire au rhétoricien une longue lettre de plusieurs pages. Quel en était le contenu ? Le serviteur de Marie n'a jamais su le dire. Il en avait perdu le souvenir, aussitôt après l'envoi de la lettre, à laquelle il n'avait pas mis de signature. Il n'eut aucun souci de cette démarche étrange, et il ne lui vint même pas en pensée de se renseigner, plus tard, sur le jeune homme, qui lui demeura longtemps inconnu, après la lettre. Plusieurs années s'écoulèrent.

» Le serviteur de Marie, pendant les vacances, se trouvait au petit séminaire pour représenter le Supérieur absent, lorsqu'un des derniers jours de septembre, on vint le prévenir, à l'entrée de la nuit, que trois ecclésiastiques demandaient l'hospitalité jusqu'au lendemain. Ils avaient donné leurs noms : l'un d'eux s'appelait l'abbé Ségalas. Des trois noms, ce fut le seul qui frappa le serviteur de Marie et réveilla en lui comme un vague souvenir, ne se rattachant à rien de précis.

» Le professeur se dirigea vers ses hôtes, et, inconsciemment, il se mit à se promener et à causer à part avec M. Ségalas, fouillant toujours dans sa mémoire et cherchant à reconnaître la cause de l'impression singulière qu'il ressentait. Enfin, la lumière se fit : le souvenir lui revint ; il prit ses précautions pour bien savoir s'il avait affaire à l'ancien élève du lycée de Pau, et, sûr de ne pas se tromper, il demanda brusquement : « Avez-vous reçu à la fin de votre rhétorique une lettre anonyme ? » M. Ségalas s'arrêta comme frappé de stupeur : « Connaissez-vous, dit-il bientôt après avec feu, celui qui a écrit cette lettre, cette lettre qui est cause que je suis prêtre ? Puisque vous savez l'existence de cette lettre, peut-être n'ignorez-vous pas le nom de celui qui l'a écrite ? » Le serviteur de Marie se prit à sourire, et, sans répondre encore à la demande de son interlocuteur, il se fit raconter comment la lettre anonyme avait pu produire de si grands résultats. M. Ségalas ne cacha pas son histoire.

» J'étais chez moi, à Saint-Palais, reprit-il, et je me disposais à partir pour la chasse avec un de mes amis. La gibecière aux reins et le fusil sur l'épaule, il ne nous restait plus qu'à franchir le seuil de la maison, lorsque ma mère me remet une lettre, d'une écriture inconnue, qui venait d'arriver par la poste. Je l'ouvre avec impatience : elle n'était pas signée : je la parcours rapidement. Je ne saurais dire l'émotion qui me gagna. Aussitôt, je renonçai à la chasse, j'allai me promener dans la solitude, je lus et relus cette lettre mystérieuse. Mon émotion était au comble. Enfin, mon parti fut pris, et, revenant chez moi, je dis à ma mère : « C'est fini ; je dois et je veux être prêtre. Je vous prie de tout disposer pour mon entrée au Séminaire. » Et j'y fus reçu, en effet, quelque temps après. Mais quelles démarches n'ai-je pas faites pour découvrir l'auteur de ces pages bénies ! Il me connaît à fond, incontestablement, et devait avoir eu de fréquentes relations avec moi. Mais c'est en vain que j'ai écrit à mes anciens confesseurs, aux prêtres de ma connaissance ; ma famille a partagé ma

sollicitude et pris part à mes démarches. Rien n'a abouti. Et maintenant que vous semblez au courant de ce qui s'est passé, veuillez me donner les moyens d'exprimer ma vive reconnaissance à mon correspondant inconnu. Le connaissez-vous? savez-vous qui il est? — « Je le sais, répondit le serviteur de Marie », et, montrant sa main droite au jeune prêtre, il ajouta : « Cette main droite a écrit la lettre, mais Dieu sans doute l'a dictée ; car, je n'en ai pas retenu, je n'en ai pas retenu un seul mot. »

M. Ségalas était neveu de M. l'archiprêtre Barbaste ; aussi, quand l'abbé Cestac fut nommé à la cathédrale de Bayonne, les relations entre le curé et le vicaire furent-elles, du premier abord, les plus faciles. Dans ce nouveau poste, le jeune abbé se trouva immédiatement chargé du ministère des pauvres. Son confessionnal était toujours assiégé. Peu ou point de riches, mais des domestiques, des artisans, des malheureux.

La Providence avait placé auprès du jeune vicaire une sœur capable de le comprendre, de le soutenir et de le consoler. Elise Cestac ouvrait son intelligence à toutes les manifestations du beau, son cœur à tous les nobles dévouements, son âme à toutes les saintes générosités. Sous la direction de son frère, elle apprit à connaître et à aimer la perfection. Une grave maladie lui inspira la résolution de se consacrer à la vie intérieure et de ne penser plus qu'au service de Dieu. Son confesseur, un prêtre de la vieille école, la maintenait dans la voie de la mortification et du progrès. Un jour qu'Elise se rendait auprès de lui, elle rencontra une de ses amies qui lui donna un petit gâteau d'un sou. Elle le mangea. Après la confession, elle était si triste que la servante qui l'accompagnait lui en demanda la raison : « Vous savez, répondit-elle, que je viens de manger un petit gâteau. Je me suis accusée de cette immortification. *Pauvre de moi!* mon confesseur me reproche d'engraisser mon corps, tandis que je laisse dépérir mon âme ! »

Comme son frère, Elise était musicienne, elle aussi, et

très bonne musicienne. Elle pinçait la guitare et maniait sa belle voix, avec une étonnante habileté. Un jour que le frère et la sœur finissaient de chanter en duo le *Salve Regina*, en s'accompagnant, chacun de son instrument, des applaudissements et des bravos se firent entendre dans la rue. Étonnés de ces acclamations, les deux artistes se mirent à la croisée. Ils virent sous la fenêtre une foule nombreuse, arrêtée par leur concert. Après s'être regardés en rougissant, les serviteurs de Marie résolurent de renoncer désormais à ces jeux musicaux, trop flatteurs pour la vanité.

Malgré leur vie de prière, de renoncement, de mortification et de pauvreté, ni le frère ni la sœur ne se sentaient portés à quitter le monde pour entrer en religion.

## II

### L'Œuvre fondée

Les Orphelines de Marie. — Un mort qui fait revenir un vivant. — L'œuvre des Pénitentes. — La Mère Noire. — Le grenier du grand Paradis. — Dans ce grenier qu'on est bien à vingt ans ! — Notre-Dame du Refuge. — La crise des dettes. — Chez M. Laffite. — Le gala désiré. — La citrouille de la Providence. — Un sourd qui entend.

Le déjeuner d'un Evêque. — Vertus de la Mère Vénérée. — Une Thébaïde au XIX<sup>e</sup> siècle. — Touchante histoire. — Le trésor de sœur Patrocinio. — Il passera ! Il ne passera pas !

En 1836, l'abbé Cestac sentit une inspiration secrète de fonder à Bayonne une œuvre nouvelle. Il voyait chaque jour, un panier sous le bras, vêtues de haillons, des jeunes filles de dix à quatorze ans parcourir la ville et gagner leur vie en ramassant des os, des morceaux de bois, des débris de toute sorte. Les dangers que couraient ces enfants l'ef-

frayèrent; il résolut de les sauver, en leur donnant un asile où elles trouveraient une famille religieuse qui remplacerait leurs parents malheureux ou misérables. Une demoiselle dont l'existence s'était écoulée dans l'exercice des bonnes œuvres fut instruite de son projet; elle le regarda comme un rêve. « Et vous voulez, dit-elle au charitable abbé, réaliser à Bayonne un semblable dessein? Vous ignorez donc qu'il n'existe pas de terre plus ingrate pour l'éclosion d'une œuvre? — « Mademoiselle, fut-il répondu, les enfants que je recueillerai seront appelés les *Orphelines de Marie*. La Très Sainte Vierge sera leur Mère. »

Un homme de bien mit à la disposition du saint vicaire une cuisine avec quelques pièces au-dessus, dans une maison aux environs de Bayonne. Les revendeurs et les brocanteurs fournirent le mobilier. La question du costume ayant été soulevée, sœur Elise se chargea d'acheter et de confectionner les étoffes. Comme elle travaillait à coudre un vêtement, un ami de la maison lui demanda ce qu'elle faisait : « Je fonde un Ordre, » dit-elle en souriant. Elle ne croyait pas si bien parler.

Lorsque tout fut prêt, l'abbé Cestac battit les haies et les pauvres quartiers : il en sortit de petites misérables, couvertes de haillons et de vermine. On les revêtit de leurs habits nouveaux. En ce jour, 11 juin 1836, l'œuvre était fondée. Après avoir reçu à la Cathédrale la bénédiction du Très Saint-Sacrement et à l'Evêché celle de Monseigneur d'Arbou, les Orphelines de Marie prirent possession de leur demeure par un premier repas, dont voici le menu : un pain de huit livres, un plat de haricots et la moitié d'un fromage.

De nouvelles recrues étant arrivées, il fallut songer à s'installer ailleurs. En effet, les filles de la Croix ayant dû laisser leur établissement, vulgairement nommé le *Grand Paradis*, le maire de Bayonne offrit au zélé fondateur la maison vacante. La proposition fut acceptée avec reconnaissance et l'Orphelinat se transporta au *Grand Paradis*, dans le local qu'il occupe encore de nos jours. L'épreuve

survint; elle fut si dure que le serviteur de Marie, découragé, douta un instant de l'opportunité de son œuvre. Il consulta un saint religieux, le P. François Areso : « Gardez-vous bien de reculer, lui répondit le moine. Persévérez, priez, attendez. »

Réconforté par ce conseil, honteux de sa faiblesse, le digne prêtre se remit vaillamment à son entreprise. Dieu le bénit. Sœur Elise, incertaine jusque-là sur sa vocation, se sentit appelée au service des *Orphelines de Marie*. Elle répondit aussitôt à l'appel et se livra sans réserve : « Fais de moi ce que tu voudras, dit-elle à son frère. Je suis à toi. Mets-moi ici ou là, n'importe où. Je ne veux pas avoir de volonté. » Le 10 novembre 1838, l'évêque de Bayonne la nomma Supérieure. Dès lors, Elise Cestac ne fut plus connue que sous le nom de *Mère Vénérée*. Sa charge n'était pas sans difficultés : elle les surmonta et parvint, grâce à un commandement toujours égal, fait de douceur et de fermeté, à imposer le respect, l'obéissance, l'affection. Tout le monde l'aimait comme une mère, la vénérât comme une sainte. Ses absences étaient un véritable deuil. Un jour, le saint fondateur dit aux orphelines : « Mes enfants, votre mère est absente; je manque d'argent pour la faire revenir : travaillez bien pour en gagner. » Les pauvres petites étaient tristes. Comment gagner de l'argent? Or, le lendemain, on les demande pour un enterrement, et les voilà s'écriant : « Tiens ! c'est la Très Sainte Vierge qui nous envoie ce mort pour faire revenir notre mère. » L'enterrement fut suivi de cinq ou six autres.

L'abbé Cestac était un jour dans sa chambre avec un prêtre de ses amis, lorsqu'on lui annonça deux jeunes personnes. L'une, la plus âgée, s'avança avec vivacité et dit : « Mon Père, je suis une malheureuse. Je sors d'une maison de perdition, mais pour ne plus y rentrer. Je viens vous demander d'avoir pitié de moi et de vous charger de mon âme. » — « Et vous, dit l'abbé, en s'adressant à la moins âgée, demeurée sur le pas de la porte, et vous, ne voulez-vous point revenir à Dieu? » — « Pour moi, répondit-elle,

je suis venue accompagner *l'autre*; mais je n'ai pas les mêmes intentions. »

« Mon enfant, reprit le saint prêtre, on ne sort pas de la maison d'un ministre de Dieu pour retourner dans la maison d'où vous venez : on n'en sort que pour se convertir et faire pénitence. Ainsi, vous suivrez votre compagne. » Elle garda le silence, mais ce silence était un acquiescement.

Il fallait maintenant recueillir les deux pénitentes. Où et comment? Le serviteur de Dieu se souvint avoir aperçu, au *Grand Paradis*, une trappe qui s'ouvrait dans un grenier; il lui parut aussi qu'une jeune personne de sa connaissance pourrait diriger les deux repenties. « Mes enfants, dit-il, je n'ai qu'un très pauvre grenier à vous donner. Voulez-vous l'accepter? » — « De grand cœur, répondit la première; nous irons partout où vous voudrez, pourvu que nous puissions nous sauver et faire pénitence. » — « Eh bien! demeurez ici avec ma mère; je vais m'occuper de votre installation. » Et le voilà parcourant de nouveau les boutiques des brocanteurs. Il commença par se munir d'une échelle pour arriver à la trappe et au grenier. Vinrent ensuite les grabats, les tables, les chaises, les couvertures, etc.

Le soir même, les deux pénitentes étaient installées au *Grand Paradis*, sous la direction de M<sup>lle</sup> Gracieuse Bodin, celle qui devait être plus tard la sœur Marie-Françoise de Paule, surnommée la *Mère Noire*. D'autres vinrent les rejoindre. Rien n'égalait la pauvreté de l'installation, si ce n'est l'austérité de la vie. Le toit n'était même pas lambrissé : en hiver, la neige; en été, la chaleur. La prière et le travail occupaient tous les instants de ces pauvres filles qui ne sortaient de leur réduit que pour descendre à la chapelle. Avec cela, pas une plainte, pas une défection.

L'œuvre des Pénitentes, à peine connue, scandalisa les uns, irrita les autres; la réprobation fut si violente que Mgr d'Arbou manda le fondateur à l'Évêché. L'accueil fut bienveillant; mais, dès le début de la conversation, le bon évêque laissa paraître jusqu'à quel point on l'avait prévenu

contre son subordonné; celui-ci s'armant de la fièvre et toujours efficace argumentation de saint Vincent de Paul, répondit : « Monseigneur, on crie beaucoup, mais je vais crier plus fort que tout le monde. Que dois-je faire? Il n'y a que trois partis à prendre. Votre Grandeur voudra bien décider. Ou bien renvoyer ces pauvres enfants là où elles étaient. » — « Oh! pour ça, non, interrompit le prélat. » — « Ou bien me donner une somme considérable pour fonder un refuge; ou bien les laisser où elles sont jusqu'à nouvel ordre. Du reste, les choses ne sont pas comme on les dépeint. Les pénitentes n'ont aucun rapport avec les orphelines; quand elles quittent leur grenier, c'est pour se rendre à la chapelle, où elles sont cachées par un rideau. Au surplus, la vie de prière, de larmes, de silence, d'épreuves, que mènent ces pauvres filles dans leur grenier ouvert à toutes les intempéries des saisons, n'est pas un scandale, mais un bon exemple et une leçon efficace. »

Rassuré par cette réponse, Monseigneur consentit à ne pas intervenir, pourvu qu'on fit cesser le plus tôt possible un état de choses qui alarmait les consciences. Le saint vicaire promit; il croyait pouvoir donner bientôt satisfaction à son Evêque : il ne le put. D'un côté, le grenier allait s'emplissant chaque jour; de l'autre, l'opinion publique murmurait de plus en plus. Ces murmures n'altéraient en rien la sérénité de l'abbé Cestac, édifié et consolé par la ferveur de sa nouvelle communauté.

Un fait donnera la mesure de cette ferveur.

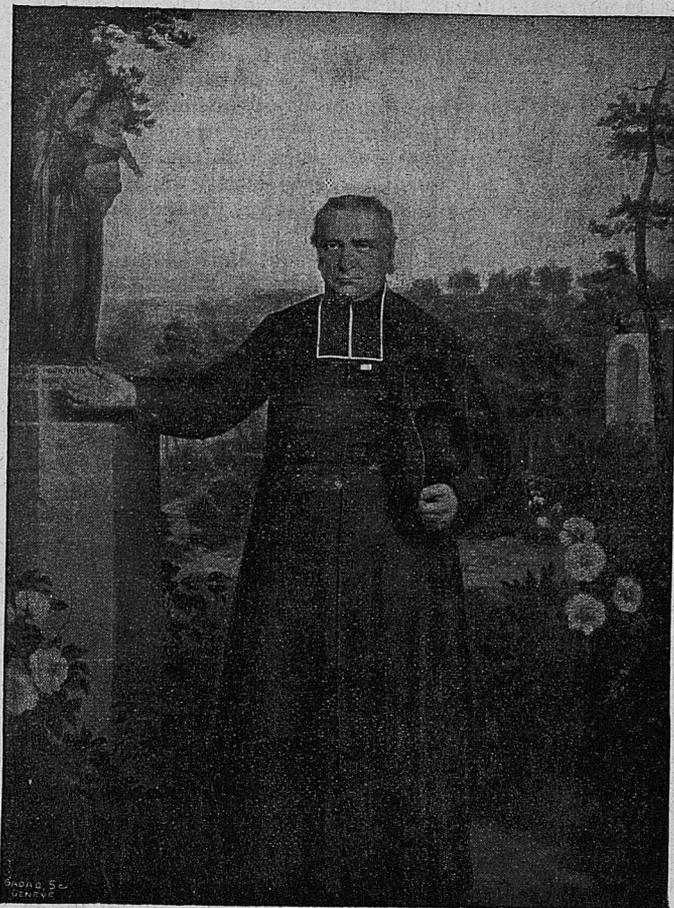
« Au nombre des pénitentes, se trouvait une jeune personne de dix-huit à dix-neuf ans. Une de ses tantes, ayant appris qu'elle vivait dans un grenier, accourut de Bordeaux à Bayonne et réclama, comme une furie, sa nièce au vénérable prêtre, qui lui répondit avec fermeté. Repoussée de ce côté, cette femme égarée porta plainte au maire de Bayonne, alors mal disposé contre le serviteur de Dieu et son œuvre nouvelle. Le maire fit signifier au bon prêtre d'avoir à rendre la jeune fille à sa tante et il chargea un employé de la mairie de faire exécuter la décision. Quand

l'envoyé du magistrat se présenta au bas de l'échelle et ordonna à la pauvre enfant de descendre, au nom de la loi, ce fut une explosion de cris, de gémissements, de sanglots, de la part de la jeune repentie et de ses compagnes. Le mandataire de l'autorité publique, quoique peu disposé à se laisser toucher, ne put s'empêcher de mêler ses larmes à celles qui étaient répandues dans ces tristes adieux. Il put donner au maire de Bayonne l'assurance que les nouvelles converties préféreraient vivre dans le dénuement de leur grenier plutôt qu'au milieu des plaisirs du monde, dont elles avaient fait déjà la triste expérience (1). »

On était arrivé au milieu de l'année 1838, et le Serviteur de Marie cherchait encore un local pour son œuvre. Un mouvement intérieur le détermina à aller prendre secours et conseil auprès de Notre-Dame de Buglose. Arrivé au sanctuaire, il commença par visiter les saints honorés dans les chapelles latérales. Qui vit-il ? Saint Vincent de Paul d'abord, Marie-Madeleine ensuite. Sa joie égala sa surprise ; le concours du père des orphelins et le bon vouloir du modèle des pénitentes lui étaient acquis. Le pèlerin pria longtemps devant la statue miraculeuse ; il renouvela à sa Mère du ciel ses promesses, lui rappela ses desseins, lui exposa ses besoins : « Enfin, raconte-t-il, j'allais lui demander la somme nécessaire pour mener à bonne fin mon entreprise, lorsqu'elle me ferma la bouche et fit entendre cette parole si digne de sa sagesse et de sa grandeur : *Ne me demande que mon esprit*. Oh ! oui, la plus tendre des Mères, donnez-moi votre esprit ; je vous le demande uniquement, car je sais, et vous me l'avez bien prouvé, que tout le reste nous sera donné par surcroît ! »

Reconnaissant et heureux, le saint abbé reprit la route de Bayonne, revint à ses travaux habituels et attendit en paix l'heure de Marie.

(1) *Vie du Serviteur de Marie*, L.-E. Cestac, par l'abbé Ed. Pujol. Nos articles ne sont qu'un simple résumé de cet intéressant ouvrage.



Écoutez l'abbé Cestac lui-même :

« Je dirigeais depuis assez longtemps une demoiselle appartenant à la famille Moulia. Elle se trouvait à Anglet, dans la maison *Laxague*, avec son père et sa mère. Elle me fit prier d'aller la voir, car elle était malade et désirait me communiquer quelques choses qui touchaient à sa direction. Je me rendis à son invitation, après les occupations de la matinée. J'étais chez elle vers midi. Son père m'invita à dîner et, malgré mes résistances, je dus céder et je restai. Comme les moindres détails ont quelquefois une portée providentielle !

» Je me promenai, après le repas, dans le bosquet qui avoisine la maison, et, naturellement, dans cette demeure solitaire, ombragée, silencieuse, mon esprit se portait vers le pauvre grenier de Bayonne, et je pensais à tout notre bonheur, si nous avions à notre disposition une retraite aussi belle, aussi convenable. Or, sans m'en douter, je touchais presque de la main le lieu saint et béni où Marie voulait établir sa demeure et la Maison-Mère de son œuvre.

» Les pensées qui roulaient dans ma tête répandaient sur ma figure et sur tout mon être je ne sais quel reflet de tristesse et de préoccupation. Le bon vieillard, père de la demoiselle, s'en aperçut et me demanda ce que j'avais et pourquoi j'étais triste.

» Eh ! que voulez-vous ? lui dis-je : je pense toujours à ces pauvres pénitentes qui sont dans un grenier, et, voyant cette maison si bien située, si apte à une œuvre de solitude, de pénitence et de travail, je me dis comme nous serions heureux, si une demeure de ce genre nous était donnée. Mais, hélas ! que nous sommes loin de pareilles espérances ! Et tout cela me rend pensif et préoccupé. — Si ce n'est que cela, me dit-il, je puis vous offrir tout de suite quelque chose qui serait mieux encore. Ici, à trois minutes, la maison appelée *Châteauneuf* est à vendre et vous seriez là bien mieux encore qu'ici. L'édifice est plus grand, le domaine plus étendu et ramassé autour de la maison. Impossible de trouver mieux.

» Pour le riche qui veut acquérir, la première préoccupation, c'est la beauté, la grandeur, les convenances de l'acquisition. Pour le pauvre, la première pensée, c'est le prix. Moi, j'étais pauvre, car je n'avais rien et je demandai tout de suite ce que valait ce domaine. Ce domaine valait de 40 à 45,000 francs. A ce chiffre je reculai et je dis qu'il était inutile d'en parler davantage. M. Moulia prit un ton ferme et décidé, me déclara que je devais aller voir cette maison, que je ne partirai pas sans l'avoir visitée. Comment aurais-je résisté ? Je me mis à suivre mon hôte, mais comme un condamné à la chaîne.

» Nous nous dirigeâmes vers la maison. Nous entrons : je fus frappé de la solidité de l'édifice et aussi de sa grandeur. Nous allions de chambre en chambre, moi, toujours marchant à contre-cœur et avec une visible répugnance. Tout à coup, dans une de ces chambres, m'apparut, appendu à la muraille, le portrait de sainte Marie-Madeleine, la pénitente. Dans la maison nue, dépouillée, abandonnée, c'était le seul objet mobilier qui fût resté en place. Ce qui se passa en moi, je ne saurais le dire, mais il s'opéra une transformation complète. Les 45,000 francs ne furent plus une difficulté. J'eus dans ce moment solennel la certitude que la Très-Sainte Vierge avait choisi cette demeure pour y établir son œuvre et que sainte Marie-Madeleine l'avait gardée pour cette grande et sainte destination. Ceci avait lieu dans les premiers jours du mois de novembre 1838, quatre mois après mon pèlerinage à Notre-Dame de Buglose. » Le 25, le domaine *Châteauneuf* fut acquis et s'appela désormais *Notre Dame du Refuge*. Les appropriations nécessaires terminées, les pénitentes, au nombre de quatorze, s'y installèrent dans la semaine du Très Saint-Sacrement. Presque personne ne savait travailler ; aussi, le travail ne rendait rien ou à peu près rien ; de là, la pauvreté et ses étreintes, l'indigence et ses terribles angoisses. La Providence veillait sur l'œuvre ; elle ne manqua jamais, aux heures de la tribulation, d'inspirer une générosité à quelque âme charitable.

Une fois, le *Bon Père* fut sommé par un de ses créanciers d'avoir à payer 300 francs dans le délai de trois jours. La caisse était vide; que faire? Le saint prêtre va se prosterner, à la cathédrale, devant la statue de sa divine protectrice, et, le billet du créancier à la main, lui parle ainsi: « Ma bonne mère, vous voyez ce billet et vous savez ce qu'il dit. Vous savez aussi que je n'ai rien et qu'il m'est impossible de payer la somme qui m'est demandée. Maintenant donc, faites de moi ce que vous voudrez, j'accepte de votre main tout ce que vous permettrez. Je vous abandonne tout, je vous confie tout et je vais confesser. » Et il entra dans le confessionnal. Il s'y trouvait depuis un quart d'heure, lorsqu'une dame vint frapper à la porte disant: « Monsieur l'abbé, mon mari et moi, nous avons promis à la Sainte-Vierge de vous faire une aumône de 500 francs, si nous réussissions en une affaire: nous venons d'obtenir ce que nous désirions. J'accours pour vous annoncer que cette somme est à votre disposition. » Le bon prêtre, les yeux pleins de larmes, répondit d'une voix entrecoupée de sanglots: « Oh! Madame, si vous saviez quelle mission vous accomplissez en ce moment! Je reçois votre don généreux, d'abord des mains de la Très-Sainte Vierge, qui vous envoie, et aussi des vôtres, qui sont les instruments de ses admirables bontés. » Quelques instants après, il avait entre les mains la somme libératrice.

Une autre fois, le pauvre fondateur devait payer 6,000 francs. Il demanda cette somme au pieux et excellent M. Chapel-Despinassoux, offrant, comme unique garantie, un billet en son nom. Le charitable négociant prit le billet: « Monsieur l'abbé, dit-il, je vous remercie d'avoir pensé à moi. Les 6,000 francs seront chez vous dans un quart d'heure. Quant au billet, qu'il n'en soit plus question! » Et il le déchira.

La Très-Sainte Vierge avait défendu à son serviteur de solliciter, même dans ses plus grands embarras pécuniaires, la charité d'autrui. Violée, cette défense apportait

l'humiliation ou le refus; exactement observée, la récompense ou le secours.

Vers l'année 1839, l'abbé Cestac, étant de passage à Paris, écouta quelques-uns de ses amis qui lui conseillèrent de rendre visite à son compatriote, M. Laffite. Froidement accueilli au vestibule de l'hôtel par un valet de chambre et interrogé sur ce qu'il désirait: « Parler à M. Laffite, répondit-il. — Vous serez très court, Monsieur comprenant très vite. — Et le prêtre fut introduit dans le cabinet du banquier. M. Laffite était à son bureau. — Que demandez-vous? dit-il brusquement. — Monsieur, je venais comme Bayonnais, vous faire connaître une petite œuvre de charité que je viens de fonder dans votre ville natale. — Qu'avez-vous pour la soutenir? — La Providence et les gens charitables. — Donnez 100 francs à M. l'abbé. — Puis, M. Laffite se leva, salua, et l'abbé se trouva congédié.

Dans un cas d'extrême gêne, le bon prêtre crut pouvoir transgresser les ordres de la Très-Sainte Vierge et faire appel à la générosité de Mlle de Laborde-Noguez; la somme nécessaire était de 3000 francs. Il prend la plume, mais la lettre est si mal faite qu'il faut renoncer à l'envoyer. Il recommence: le travail est encore plus affreux. Une troisième épreuve ne réussit pas davantage. Or, l'abbé parlait et écrivait avec une facilité rare. Etonné, mais contrit, il demande pardon de sa désobéissance et déchire les trois lettres. Quinze jours s'écoulaient. Mlle de Laborde tombe gravement malade; se voyant perdue, elle recommande à un membre de sa famille de prendre 3000 francs dans son secrétaire, aussitôt après sa mort, et de les porter au fondateur du Refuge. Elle mourut le lendemain; son neveu, M. de Laborde-Noguez, exécuta ses volontés.

La pauvreté était à l'ordre du jour; parfois même, la table commune se trouvait d'une excessive frugalité. Au milieu d'une épreuve de dénûment presque absolu, le *Bon Père* s'étant procuré quelques ressources, réunit la communauté et la pria de lui fixer le gala qu'elle désirait le

dimanche suivant. Après délibération, il fut répondu : « Bon Père, donnez-nous à chacune une sardine entière et de la *méture* à discrétion. » Lorsque la faim se faisait trop sentir, la Mère Noire montait sur la haute dune de Saint-Bernard. Après avoir prié pour les pauvres, au pied de la grande croix qui domine la région, elle se levait, et, les bras étendus, se tournait vers le Nord. « Seigneur, s'écriait-elle, Seigneur, qui aimez ceux qui souffrent, en votre nom j'envoie cent charrettes de pain à mes frères du Nord qui n'ont pas de pain ! » Se tournant successivement vers le Midi, l'Orient et l'Occident, elle répartissait les aliments les meilleurs entre les affamés de tous les points cardinaux.

Un jour, à deux heures, la communauté n'avait pas encore fait le repas de midi. Les orphelines pleuraient. « Allons réciter un *Souvenez-vous* à la chapelle », dit la Mère Vénérée. Arrivent de pieuses dames ; bientôt après, grâce à elles, la voiture de la maison entra dans la cour avec du pain et des provisions en abondance.

Si pressant que fût le besoin, si grande la détresse, la Mère Vénérée conservait toujours sa liberté d'esprit.

« Hier, raconte-t-elle, hier, vers six heures du soir, on vient me dire qu'il n'y a dans la maison ni pain, ni farine, ni bois. Moi, j'avais deux ou trois sous dans ma bourse. Faut-il appeler ces situations des croix ? Non, mon bon Père. Tout cela n'est rien, car jamais, dans de pareilles circonstances, la Très-Sainte Vierge n'a manqué de nous secourir. La Sœur Marie-Stanislas a trouvé quelques sous dans ses poches. Nous avons acheté dix-huit sous de farine ; grâce à quelque peu de charbon blanc, — épis de maïs, — oublié dans un coin, nous avons fait de la tourniole, et tout le monde a été ravi. Puisque je suis à vous parler de la Providence, voici un trait. Il y a quelques jours, nous n'avions dans la marmite que de l'eau claire pour faire la soupe. Il était neuf heures, lorsqu'on vint m'apporter cette nouvelle. Comme ces choses ne me font pas ordinairement beaucoup de peine : « C'est bien, dis-je », et quelque autre préoccupation me fait oublier la marmite à l'eau claire.

Mais notre bonne Mère ne l'oublia pas. J'entends sonner un instant après et je vois entrer, de la part de Madame de Quévédo, une belle citrouille. Nous en fîmes une soupe qui était excellente. »

Le fondateur n'oubliait pas qu'il était aussi vicaire ; il dirigeait ses chères communautés, sans négliger pourtant les fonctions du ministère paroissial. Il est vrai qu'il trouvait dans ses collègues des délicatesses touchantes et auprès de ses parents d'admirables conseils et de saints exemples. Son père était devenu sourd et aveugle. Mais, en lui ôtant la vue et l'ouïe, Dieu l'éclaira de ses lumières et le favorisa de ses communications. L'abbé en citait l'exemple suivant :

Le vieillard était couché dans une alcôve, séparée de la salle à manger par une salle vitrée.

Quand on voulait lui faire une communication, il fallait s'approcher du lit et la lui crier à l'oreille. L'abbé Cestac demeurait avec ses vieux parents. Or, un jour qu'à table, il entretenait sa mère de ses œuvres et de ses pauvres, celle-ci lui dit très doucement : « Mon ami, maintenant que tu as à ta charge ces pauvres enfants de Bayonne et d'Anglet, tu devrais réserver tes aumônes pour elles qui n'ont pas d'autre appui, et ne pas laisser absorber tes ressources par ces pauvres qui peuvent aller autrè part. » A ces mots, la voix du vieux père retentit du fond de l'alcôve, avec l'accent d'un prophète : « Femme insensée, que dis-tu ? Quel conseil donnes-tu à ton fils ?... Ecoute, Edouard ! ne mets jamais de bornes à tes aumônes et rappelle-toi que c'est par l'abondance de la charité que tu feras descendre sur tes œuvres l'abondance des bénédictions divines. »

La mort de ce père vénérable fut la mort du juste. Le 31 octobre 1839, il se leva tout à coup, se mit à genoux, essaya de chanter les litanies de la Très-Sainte Vierge, récita le chapelet avec d'incroyables élans de piété. A peine recouché, il ferma les yeux et rendit le dernier soupir. Madame Cestac se retira, avec sa domestique, à Anglet, où elle mourut. Elle avait pu y voir son fils devenu son

*Bon Père* ; sa fille, qu'elle appelait *Ma Mère* ; sa servante, à qui elle disait *Ma Sœur*.

### III

Le Bon Père donna à ses filles spirituelles le nom de Servantes de Marie. Leurs constitutions ayant été approuvées, les nouvelles religieuses furent admises à prononcer leurs vœux, le 6 janvier 1842. Le temps était beau, mais le froid extrême et les chemins couverts de glace. Mgr Lacroix dut parcourir à pied la longue distance qui sépare Bayonne d'Anglet. La cérémonie se fit au milieu d'une joie inexprimable. Rien ne traduisait mieux les sentiments de ces chères âmes que le dénûment qui les environnait. La communauté put offrir à peine un peu de lait cru pour le déjeuner de Sa Grandeur. Le prélat grelottait : on essaya de le réchauffer en recueillant, faute de bois, quelques broussailles ; mais, on manquait de soufflet pour exciter la flamme, et le vénérable évêque se hâta de reprendre le chemin de Bayonne, ravi de s'être rencontré au milieu d'une famille si pauvre et si heureuse de sa pauvreté.

La Congrégation des Servantes de Marie étant constituée, on envoya quelques sœurs au Lycée de Toulouse pour le service de la lingerie et de l'infirmerie. D'autres colonies partirent bientôt, appelées par les séminaires et les collèges de Larressorre, d'Oloron, d'Aire, etc. Partout où elles se produisaient, ces saintes filles donnaient l'exemple des vertus de leur état. Il est vrai qu'elles avaient à leur tête la Mère Vénérée.

La vie de la Mère Vénérée fut une vie de souffrances et d'épreuves. Son corps, tourmenté par les mortifications, usé par les angoisses, lui refusait souvent presque tout service ; subitement, elle devenait tantôt muette, tantôt aveugle, tantôt muette et aveugle à la fois.

C'était alors le signal de la tranquillité de l'âme, l'heure des consolations spirituelles. Après de longues et terribles luttes intérieures, Dieu lui accorda la grâce de désirer la mort en supportant la vie. Une de ses compagnes a écrit les lignes suivantes : « J'aimais bien notre Mère Vénérée. De la savoir dans les peines, cela me préoccupait bien souvent. J'avais ordinairement la pensée de voir où elle était et ce qu'elle faisait. Je la trouvais fréquemment à la chapelle, où elle faisait part à Dieu de ses peines. Quelquefois je l'écoutais, et, ne me sachant pas si près d'elle, elle parlait à demi-voix. Je comprenais qu'elle éprouvait des peines intérieures des plus terribles. Elle pleurait et était dans la plus grande désolation. Je n'osais pas la laisser seule, par crainte qu'il ne lui arrivât quelque chose, et, en effet, j'eus à lui porter plusieurs fois secours, car elle tombait évanouie. Une fois, je me souviens qu'en parlant à Dieu, elle dit ceci : « Regardez-moi comme une victime d'immolation pour le bien de l'œuvre. A moi les peines, les humiliations, les désolations ! et aux sœurs qui viendront après moi les plus douces consolations ! » Pendant six ans, je ne l'ai pas vue passer une semaine, sans qu'elle versât bien des larmes. Les peines et les croix ont abrégé ses jours. » Parler de l'esprit de pauvreté et de mortification de la Mère Vénérée, de son humilité et de sa charité, ce serait répéter les actes d'héroïsme qui composent, en si grand nombre, la vie des saints. Oui, son histoire ne pâlit pas à côté de celle des plus illustres femmes dont s'honore l'Eglise catholique, et, malgré l'obscurité des événements extérieurs, on peut appliquer à la sœur, comme au frère la parole de l'*Imitation* : « Celui-là est vraiment grand qui a une grande charité ; celui-là est vraiment grand qui est petit à ses yeux et qui compte pour rien le comble de l'honneur ! »

Le 6 juin 1847, les douze premières Servantes de Marie prononcèrent leurs vœux perpétuels. A cette époque, la ferveur atteignait le plus haut degré ; de là, entre Dieu et ces âmes séraphiques de mystérieuses et permanentes communications. La vie était dure, la mortification des sens ex-

trême, les secours de l'Eglise accordés avec parcimonie ; néanmoins, l'état surnaturel se maintenait. Le vicaire de la cathédrale venait à Notre-Dame deux fois par semaine et fort tard, ses fonctions terminées ; il lui arrivait même de ne pouvoir distribuer la sainte communion aux religieux qu'à midi ou une heure. En ce temps-là, l'abbé Cestac habitait une petite chambre, pauvrement meublée. Il raccommodait lui-même ses vêtements et prenait, comme il pouvait, son unique repas. Malgré la rigueur de la saison, il n'allumait jamais le feu, se contentant de réchauffer ses doigts glacés à du papier qu'il brûlait près de son bureau. De leur côté, au refuge, les Servantes de Marie et les Pénitentes vivaient de renoncement, dans la conversation et la familiarité avec Dieu. Les repenties n'avaient qu'une ambition : se retirer dans les sables des dunes pour s'y consacrer à une sorte de vie érémitique. Après deux ans de supplications, leurs vœux furent exaucés, et l'on eut, en plein dix-neuvième siècle, le spectacle d'âmes pieuses, éprises de la nature, « travaillant, méditant et priant, comme les premiers moines franciscains, dans la forêt, sous le ciel pur et sur les hauteurs où Dieu est si admirable. »

Un soir d'hiver de l'année 1846, des paysans entendirent des gémissements sortir d'une chaumière isolée dans les sables, non loin du monastère. S'étant approchés, ils aperçurent un vieillard, couché sur une sorte de coffre, vêtu de haillons et dévoré par la fièvre. Après lui avoir donné quelques paroles d'encouragement, ils allèrent avertir les sœurs de Notre-Dame qui se hâtèrent d'apporter les premiers soins au malade ; bientôt même, elles l'installèrent au couvent, dans une chambre modeste et indépendante. En récompense de cette charité, Dieu leur inspira le désir de vivre en plein désert ; elles s'en ouvrirent au Bon Père et celui-ci, après trois mois d'épreuves, leur permit de suivre leur attrait. Pendant la journée, un petit groupe de pénitentes, désignées par lui, s'enfonçait dans les sables des dunes pour cultiver le domaine d'Arnaud Larrieu ; c'était le nom du malade. Le soir venu, il se retirait au cou-

vent. Ainsi se trouva fondée, à côté de Notre-Dame du Refuge, une véritable thébaïde que l'on appela d'abord la Solitude.

Sur le point de mourir, Larrieu légua par testament sa propriété à l'abbé Cestac. Dès lors, la Solitude prit le nom de Saint-Bernard. Une chapelle, toute en chaume, fut construite, et autour, s'élevèrent, en chaume également, une soixantaine de cellules.

« Leur hauteur n'est guère que de sept pieds, dit le D<sup>r</sup> Ozanam, leur largeur et leur profondeur égales. Une porte en roseau tressée ferme chaque cellule ; l'intérieur n'offre d'autre meuble qu'une chaise et un lit, formé par quelques branches tenant aux parois et dont l'intervalle a été comblé de paille ou de feuilles séchées. Une couverture de bure et un petit oreiller complètent cette couche ; à terre, les pieds reposent sur le sable même ; une légère inclinaison du toit de chaume empêche les pluies d'orage de pénétrer dans la pauvre demeure. »

L'insalubrité des cellules causa de si nombreux accidents qu'il fallut, de toute nécessité, modifier le plan primitif. Mais si le chaume a disparu, si l'aspect des lieux a changé, l'esprit de l'œuvre n'a subi aucune altération ; ce sont les mêmes règles, se résumant en ces deux termes : mortification de la langue, mortification des yeux. Que les recommandations du Bon Père sont religieusement suivies, l'histoire suivante le montrera.

« Deux Solitaires vivaient à côté l'une de l'autre, en deux cellules séparées à peine par une mince cloison. Pendant cinq ans, elles vécurent de la même vie, reposant sous le même toit, mangeant à la même table, priant à la même chapelle, entendant presque le bruit de leur respiration. L'une d'elles mourut. Suivant l'habitude, la défunte fut exposée dans la chapelle, à visage découvert, et les Solitaires défilaient devant le corps, sur lequel elles jetaient l'eau bénite. Lorsque le tour de la voisine fut arrivé, à peine eut-elle aperçu le visage de la morte, qu'elle poussa un cri et tomba à la renverse. Elle venait de reconnaître

une parente rapprochée, sa meilleure amie d'enfance, dont elle n'avait pu se séparer autrefois qu'avec une peine extrême. Les deux amies avaient vécu plusieurs années à la Solitude, sans avoir levé les yeux l'une sur l'autre, sans avoir entendu le son de leur voix (1) ! »

La pauvreté est encore le plus bel ornement de la Solitude. On la trouve partout, à la chapelle principalement. Le seul objet d'art qu'on y remarque, c'est une statue de Notre-Dame des Douleurs, don gracieux d'une sainte personne.

Pendant les troubles de la Péninsule, un grand nombre de réfugiés espagnols se fixèrent à Bayonne et dans ses environs. Le couvent d'Anglet devint un but de leurs pèlerinages. Parmi eux, une dame se faisait remarquer par sa distinction, sa réserve et sa piété. Dans une visite à Saint-Bernard, elle dit au serviteur de Marie, avec un accent singulier : « Mon Père, je vous enverrai une statue digne de la Solitude. »

Quelques mois après, la statue arriva, D'où venait-elle ? pour le moment, nul ne le savait. Plus tard, cependant, le serviteur de Marie l'apprit, et voici de quelle manière :

Un jour, à Madrid, où il se trouvait pour une fondation, le Bon Père fut surpris par l'orage. Il se réfugia dans un couvent. La supérieure s'enquit de sa position, écoutant avec grand intérêt tout ce qui lui était raconté. Soudain, elle se leva de son siège, remua vivement la cloche et appela la communauté. « Mes sœurs, dit-elle, voilà le prêtre à qui nous avons envoyé notre Vierge des Douleurs. » Et, s'adressant au Bon Père, la Supérieure ajouta :

« Après quelque temps d'exil en France, notre Mère, la fondatrice de ce couvent royal, sœur Patrocinio, revint ici. Cependant, au milieu de nos transports de joie, elle restait grave et triste. A peine fûmes-nous réunies au chapitre, qu'elle nous dit : « Mes sœurs, ma présence va être pour vous la cause d'un grand chagrin ; mais je ne puis tarder à

(1) *Vie de l'abbé Cestac*, p. 383-384.

dégager ma conscience. Pendant mon séjour en France, j'ai fait un pèlerinage à un monastère, près de Bayonne. Là, une voix secrète m'a fait connaître que la persécution dont vous étiez l'objet cesserait bientôt, qu'il ne vous arriverait pas malheur et que mon exil prendrait fin, mais qu'il fallait, comme sacrifice, faire don au monastère français de la statue de notre bien-aimée Madone des Douleurs. Mes sœurs, la Providence nous a rendu la paix ; à notre tour de faire honneur à la volonté de Dieu... » Alors, continua la Prieure, ce fut une explosion de plaintes et de cris. Sœur Patrocinio ne pouvait demander à la communauté un plus dur sacrifice ; ses filles l'accomplirent et vous avez reçu, mon Père, leur plus précieux trésor. Vous comprenez l'émotion que votre présence nous cause. »

Cet épisode eut une suite. Grâce aux recommandations de la Prieure, dont les relations avec la cour étaient fréquentes, le serviteur de Marie termina promptement et avantageusement les affaires qui l'avaient amené à Madrid.

Lors de la révolution de 1848, Saint-Bernard traversa une crise terrible. Quant au bon Père, on ne lui épargna ni menaces, ni calomnies. Un jour, comme il se rendait à Anglet, monté sur son placide cheval blanc, des ouvriers se groupèrent, en criant, près d'un canal qu'il devait traverser. Plus il avançait, plus les cris redoublaient. Le serviteur de Marie mit son cheval au pas et se dirigea vers le rassemblement. Cette fermeté le sauva, la gaieté méridionale aidant : « Il passera, disaient les uns. — Il ne passera pas, » répondaient les autres. Arrivé au bord du canal, le Bon Père tira son chapeau le plus bas possible et salua gracieusement les ouvriers qui lui barraient le passage. Alors tout changea de face, les mutins s'écartèrent avec respect, acclamant avec de vifs transports celui qu'un moment auparavant ils voulaient jeter à l'eau.

## IV

## L'Œuvre consommée

L'esprit de l'œuvre. — Le plat des malades. — Rapports d'un frère et d'une sœur. — Activité du Bon Père. — Un dîner de Pentecôte. — Derniers moments de la Mère Vénérée. — Dans un mois vous serez morte! — Un billet pour l'éternité.

La bonne Sœur. — Une université féminine. — Un Président de la République favorable aux communautés religieuses. — L'empereur Napoléon III et la Bernardine. — Les baisers du Prince Impérial. — Le Bon Père entre deux gendarmes! — Le ruban rouge. — Le jour suprême. — Pars! Pars! Pars!

Le Bon Père fit reposer son œuvre sur quelques points fondamentaux du christianisme. Trois idées, ou plutôt trois amours, constituaient le fond de sa spiritualité : amour de la Très-Sainte Vierge, des pauvres et du travail. Aimer Jésus comme l'aimait Marie et aimer Marie comme l'aimait Jésus, se montrer fidèle aux ordres de Marie et s'abandonner en tout à ses volontés, voilà le résumé de ses conseils. Il avait marqué tout le couvent du nom, des couleurs et des images de sa divine Mère. Ici, c'était Notre-Dame de Consolation ; là, Notre-Dame du Bon Conseil ; ailleurs, Notre-Dame de Bon Secours, Notre-Dame de l'Humilité, Notre-Dame de Persévérance, Notre-Dame de la Bonne Mort, etc. Le saint abbé avait dans son cabinet une statue de *Notre-Dame des Lumières* ; il travaillait sous ses yeux, ne rentrait et ne sortait jamais sans se prosterner à genoux devant elle. Sa confiance était sans bornes. « Plus vous donnerez à la Très-Sainte Vierge, disait-il, plus elle se donnera à vous. Votre confiance sera la mesure de ses bénédictions. A petite confiance, petite bonté ; à grande confiance, grande bonté ; à confiance sans limite, bonté sans

mesure. » Ce qu'il entreprenait d'important, il l'entreprenait un samedi et sous l'inspiration ou par les ordres de sa souveraine Maîtresse. Toutes ses décisions étaient prises en sa présence. « Pour moi, s'écriait-il un jour, devant la communauté, je me garderais bien de jamais planter un clou ou de cueillir un fruit, sans en demander la permission à la Très-Sainte Vierge. » Il conseillait à ses enfants de déposer, chaque soir, aux pieds de Marie les mérites de leurs actes de vertu, lui disant : « Ma Mère, je dépose à vos pieds cette humble offrande ; demain, je vous en apporterai davantage. Pour moi, ajoutait-il, je donne d'avance à la Très-Sainte Vierge et pour la gloire de son divin Fils jusqu'aux prières que l'on pourra faire pour moi après ma mort.

Le Bon Père avait la passion du prochain. Les pauvres étaient ses amis, et il les secourait avec une générosité admirable. S'il rencontrait un mendiant, il lui donnait ordinairement une pièce blanche. A l'entrée de l'hiver, on le voyait distribuer des couvertures de laine, des étoffes chaudes et fortes aux plus nécessiteux des environs de Notre-Dame. Sa *Bourse des pauvres*, où il puisait sans compter, était toujours bien munie. Avec quelle joie il la regardait, lorsqu'elle était pleine et gonflée ! Avec quel orgueil il l'agitait !

A la gare Perrache (de Lyon), une femme se désolait de ne pouvoir partir, faute de cinq francs. Le Bon Père se trouvait là, il les lui donne ; quelques moments après, dans le compartiment, il en recevait vingt d'une dame que le récit de ses fondations avait intéressée. Une mère de famille malade vint, un jour, le trouver à son domicile de Bayonne. Que faire ? Voler à la cuisine et emporter une magnifique poule d'eau, cuite à point. » Tenez, dit-il, c'est bien le plat des malades. » Un pauvre se mourait de froid, près la cordonnerie Lanne. Emu de pitié, le charitable vicaire entra sous un hangar ; il posa son tricot et le céda au malheureux, disant : « Ce tricot est à vous, mon ami, servez-vous en, vous aurez chaud. » Quoique les pauvres affluassent à Notre-Dame, il exigeait qu'on le prévint cha-

que fois qu'on le demandait, interrompant jusqu'au saint office pour les écouter : « O mon ami, disait-il à l'un d'eux, quel plaisir vous me faites en vous adressant à moi ! Je vous remercie de toute mon âme. »

Au Refuge, la lutte pour la vie était l'obligation de tous les instants ; aussi, fallait-il travailler sans relâche. « Les Servantes de Marie ne doivent jamais être sans rien faire, dit un article de la Règle. Au temps même de la récréation, elles ont toujours un travail facile entre les mains. » Mais la prière soutient, reforte et bénit le travail. A chacune des heures de la journée, la cloche du monastère sonne, et les membres de l'œuvre se recueillent un moment dans la présence de Dieu. « Les animaux de labour sont eux-mêmes formés au pieux exercice. Lorsque le tintement de la cloche se fait entendre, les bœufs s'arrêtent instinctivement et, tandis que les ouvrières, à genoux autour de la charrue, bénissent le nom de Dieu et de sa Très-Sainte Mère, les patients animaux contiennent leur effort pour le reprendre bientôt, sans avoir besoin d'être stimulés par l'aiguillon. Le labour continue dans le recueillement, jusqu'à ce que, donnant un nouveau signal de prière, la directrice des travaux entonne un pieux cantique ou se mette à réciter le saint Rosaire. »

Comment le Bon Père put-il donner un corps à ce triple amour ? En réunissant autour de lui des âmes d'élite, qu'il pénétra de son esprit et anima de son ardeur ; il obtint ce résultat par son ascendant personnel, en se faisant respecter, obéir et aimer de ces âmes. Il veilla d'une manière particulière à préserver son autorité de toute atteinte de familiarité et d'insoumission. L'histoire de ses rapports avec la Mère Vénérée nous offre un bel exemple de son attitude grave et ferme en présence de ses filles spirituelles.

Dès qu'Elise fut entrée dans l'œuvre, le Bon Père ne la regarda plus comme sa sœur ; il la traita en père et en supérieur. Des deux côtés le sacrifice fut dur, mais il fut complet. Dans les nombreuses lettres de la Mère Vénérée au serviteur de Marie, on ne trouve aucune explosion de

tendresse fraternelle selon la nature. Le Bon Père était malade ; sa sœur lui adressa le billet suivant :

« Mon bien Bon Père, la Très Sainte Vierge, notre bonne Mère et Maîtresse, envoie à son serviteur quelques raisins et autres petites choses nécessaires dans son état. Adieu, cher Père, *je vous baise sur le front, parce que vous êtes malade.* Votre affectionnée fille en Notre-Seigneur. »

Le Bon Père fut un supérieur accompli, affable et grave, doux et sévère. Son activité tenait du prodige. « Notre Bon Père n'a pas un moment à lui, écrivait la Mère Vénérée. Hier, j'ai passé la journée à Notre-Dame. Si vous eussiez vu le Bon Père ! Il allait de Saint-Jean-Baptiste à Notre-Dame, faisait porter les draps au magasin, appelait les bouviers, revenait au confessionnal. A peine y était-il que la grosse Louise ou sœur François de Sales apparaissent. Toc, toc, toc ! — Qu'est-ce que c'est ? — Il ressort pour parler à un homme qui est à la porte de la chapelle. Voilà la vie de notre Bon Père. Le matin, il nous a fait la méditation sur la vertu d'obéissance. Vraiment, il aurait donné envie d'aimer cette belle vertu, si elle n'était pas d'elle-même si aimable. » Un autre jour, elle disait : « Notre Bon Père va toujours, faisant partout du bien. Le jour de la Pentecôte, il a confessé ici très tard. Il était près de midi lorsqu'il a dit la Sainte Messe. Ensuite il monte, et me demande à prendre quelque chose. Il n'y avait qu'un peu de morue, assez salée, et des pommes de terre, et pas une goutte d'huile à la maison. J'avais cru qu'il devait dîner au Séminaire. « Mon enfant, me dit-il, voyant ma peine, n'envoyez rien chercher, je vous le défends. » Ces paroles, dites d'un ton décidé, me firent rester à ma place. Il se contenta de ce modeste dîner, en y ajoutant un peu de lait. »

La Mère Vénérée compléta l'œuvre du Bon Père. Elle apporta un concours dévoué, un zèle intelligent que rien ne put abattre. Une existence si remplie devait avoir une fin prématurée. Quelques jours avant sa mort, le médecin voulut lui donner l'espoir de la guérison ; après qu'il fut parti, elle dit à l'infirmière : « Le médecin prétend que je

vais guérir, et moi je sais que je vais mourir. » Puis, s'adressant à la Très Sainte Vierge, elle ajouta en souriant : « O ma bonne Mère, vous savez tout. N'est-ce pas que je ne suis point dans l'erreur ? » La Mère Vénérée voulut régler les moindres détails de son enterrement : elle le fit avec un calme et une lucidité d'esprit rares chez les moribonds. Et pourtant son sort éternel la préoccupait : « Ne vous faites pas de moi, disait-elle aux sœurs, une idée fautive et par une estime non justifiée, ne me portez pas préjudice. Ne me mettez pas tout de suite au ciel. Au contraire, priez pour moi, afin de ne pas me laisser trop longtemps au purgatoire. » Quelques instants avant sa mort, elle reçut la visite d'une amie bien chère, de la Mère Marie-Antoinette. L'entrevue fut touchante. Après s'être entretenue avec la moribonde des choses de l'éternité, la Mère Marie-Antoinette tomba à genoux et lui dit : « Ma sœur, obtenez-moi, je vous en conjure, quand vous serez arrivée près de Dieu, la grâce de mourir huit jours après vous. » Un sourire effleura les lèvres de la mourante : « Huit jours, répondit-elle, c'est trop tôt ; mais, dans un mois, vous serez morte ? » La Mère Marie-Antoinette se releva joyeuse, disant : « A bientôt ! au revoir ! » Quelques instants après, la Mère Vénérée rendait son âme à Dieu. C'était en la fête de saint Gabriel, un samedi, le 17 mars 1849. On l'ensevelit au milieu des fleurs, à l'endroit même où se trouvait la cabane d'Arnaud Larriou.

Le jour des obsèques, au moment de fermer la bière, la Mère Marie-Antoinette s'approcha de la défunte, lui parla à l'oreille et déposa un billet entre ses mains. Elle suppliait son amie de ne pas oublier sa promesse. Un mois après, le 15 avril, la Mère Marie-Antoinette allait rejoindre au ciel la Mère Vénérée.

Les débuts de l'œuvre furent laborieux et pénibles. Tandis que, d'un côté, les produits du travail étaient à peu près nuls, de l'autre, les dépenses progressaient avec le personnel ; aussi, pendant une longue période d'années, la pauvreté régna en souveraine maîtresse. Mais la Très-Sainte

Vierge veillait sur sa famille ; elle lui envoya une religieuse qui en devint la mère nourricière. Écoutons à ce sujet le saint fondateur :

« Parmi les sœurs s'en trouvait une — son nom était Marie-François-de-Sales, communément appelée *Bonne Sœur* —, qui n'avait aucune instruction. Elle lisait très imparfaitement : c'était toute sa science. Mais elle était active, entreprenante, pleine d'intelligence, de courage et d'initiative. Elle avait demeuré à l'hospice Saint-Esprit, où on l'avait distinguée et appréciée.

» Sa première pensée fut de faire des biscuits très bien conditionnés qu'elle envoyait à Bayonne et à Biarritz et qui commencèrent à donner quelques produits. C'était au commencement. En même temps, elle soignait les poules et vendait les œufs. C'était encore un petit revenu. La fatigue commençait à n'être plus sans consolation et les cœurs s'ouvraient à l'espérance. La *Bonne Sœur* entreprit un autre travail. Elle fit faire des chaussures en lisières qui réussirent bien. Elle-même allait à la citadelle et partout où elle pouvait se procurer des lisières, et cette entreprise eut aussi un succès.

« L'épreuve de l'extrême pauvreté semblait se retirer peu à peu et le dévouement au travail se généralisait d'une manière admirable.

» Dans le nombre des pénitentes, il se trouvait des couturières. On demanda du travail. La *Bonne Sœur* fonda les ateliers. Le travail de couture se fit avec soin. Ce travail prit insensiblement le dessus. A la couture se joignit la broderie. La *Bonne Sœur* entreprit des trousseaux dont on fut satisfait. Bientôt elle sentit qu'il fallait s'adresser aux fabricants, les payer comptant pour bénéficier des escomptes, des gains intermédiaires et devenir indépendants. »

Aujourd'hui partent de Notre-Dame du Refuge et d'Anglet pour Paris ou Madrid des ouvrages dont les connaisseuses admirent l'exquise perfection. Les filles du Bon Père ne sont pas seulement des lingères et des modistes achevées ; elles s'appliquent aussi, avec autant d'ardeur

que de succès, aux travaux de la campagne. D'un sol infertile, capricieux et brûlé par les rayons solaires, elles ont fait jaillir des jardins, des champs et des bois. Leur patience infatigable a triomphé des dunes, les millions de semences de pin maritime jetées çà et là ont poussé, *l'arbre d'or* se voit partout et les migrations des sables ne sont plus à craindre. Notre-Dame du Refuge est encore une véritable *Université féminine* ; depuis l'enseignement primaire jusqu'à l'enseignement supérieur, toutes les connaissances nécessaires aux femmes y sont professées, d'après des méthodes neuves et ingénieuses. Les servantes de Marie sont donc aussi institutrices ; elles comprennent la grandeur de leur mission et s'efforcent de donner aux enfants qu'elles élèvent la science et la conscience. Le nombre et la prospérité de leurs écoles, soit dans les villes, soit dans les villages, prouvent que le succès couronne leurs efforts.

En janvier 1850, l'abbé Cestac fut nommé chanoine titulaire. Ne pouvant concilier les fonctions de son bénéfice avec le service religieux de sa communauté, après quelques années d'expérience, il rémit sa démission à Mgr Lacroix qui hésita longtemps avant de l'accepter. Néanmoins, malgré ses multiples occupations, le serviteur de Marie ne refusa jamais à ses confrères dans le sacerdoce le secours de sa parole, et la paroisse de Lamazères ainsi que les séminaires de Larressore, d'Oloron, d'Aire et de Bayonne conservent encore le souvenir de ses prédications.

Le serviteur de Marie vécut toujours en parfaite intelligence avec les autorités civiles ; aussi le concours de l'administration ne lui fit jamais défaut, et son œuvre put triompher de difficultés financières ou autres qu'une fondation sérieuse rencontre à ses débuts. Ici doit se placer l'histoire de ses relations avec la famille impériale.

Un mois après le coup d'Etat de 1851, le Bon Père écrivit au Prince Président une lettre en faveur des congrégations religieuses chargées d'instruire les petites filles des campagnes. Sur le décret du 31 janvier 1852, sa lettre reçut une réponse favorable. Un autre décret, en date du 14 décem-

bre de la même année, accordait à l'Institut le bienfait de la reconnaissance légale. Ce ne furent pas seulement des relations d'affaires que l'abbé Cestac entretint avec les souverains, mais aussi des rapports de bienveillance personnelle.

Le 17 août 1854, l'Empereur et l'Impératrice, alors en villégiature à Biarritz, allèrent visiter Notre-Dame du Refuge. Le Bon Père les reçut avec sa distinction habituelle ; ils les promena des jardins aux écoles, de l'exploitation agricole à la solitude.

» L'empereur longeait les cellules des solitaires. En passant sous les cloîtres, il s'arrêta tout d'un coup, et, s'adressant au Bon Père : « *Je voudrais, dit-il, voir une cellule.* » Le serviteur de Marie ouvrit la cellule qui se trouvait sous la main. Une Bernardine y travaillait, assise sur un escabeau de bois, la tête penchée sur un ouvrage de couture, le dos tourné à la porte. Elle ne remua pas. « *Et la figure ?* » dit l'Empereur. — « Mon enfant, reprit le Bon Père en élevant la voix, l'Empereur et l'Impératrice sont à la porte de votre cellule et veulent vous voir, découvrez-vous. » L'obéissante religieuse pose son ouvrage, se tourne vers la porte, vient se mettre lentement à genoux sur le seuil de la cellule et d'un geste rapide rejetant en arrière son capuce blanc, elle met à découvert un angélique visage de dix-huit ans, dont la beauté était relevée par la sainte gravité d'une âme qui n'aspire qu'au ciel. A cette apparition un frisson d'attendrissement remua l'assemblée. Mais la Bernardine, toujours immobile dans sa pose recueillie, les bras croisés sur la poitrine, paraissait étrangère à tout sentiment terrestre, et, fidèle à la règle de la solitude, qui prescrit de mortifier la curiosité de la langue et du regard, elle ne parlait pas et tenait ses yeux baissés. Le Bon Père rompit le premier le silence. « C'est bien fort, sire, de se trouver en face d'un Empereur et de ne pas même lever les yeux ! » — « *C'est vrai* », répondit le souverain — « Assez », dit le serviteur de Marie à la Bernardine ; et celle-ci, avec la même tranquillité de mouvement, releva son capuce, se

remit à sa place et reprit son travail interrompu (1). »

Dans la petite chapelle de paille, l'Impératrice, agenouillée sur le sable, pria avec une grande ferveur. « Madame, lui dit à demi-voix le Bon Père, la Très Sainte Vierge me fait connaître la grâce que vous sollicitez. Soyez-en assurée, elle exaucera votre prière. » Une lettre adressée au *Messager de Bayonne* rendit publique cette déclaration. Quelques mois après, le Prince Impérial venait au monde et dégageait ainsi la parole de la Très Sainte Vierge. Ces relations se continuèrent, confiantes et affectueuses d'un côté, dévouées et respectueuses de l'autre. L'Empereur aimait à s'entretenir avec le serviteur de Marie. « Je ne me lasse jamais, disait-il, de converser avec un saint tel que l'abbé Cestac. » Un jour même, où il l'avait invité à dîner, il resta seul avec lui, écoutant, pendant deux heures, non seulement le récit de ses œuvres, mais encore ses exhortations et ses conseils. En preuve que l'absence ne refroidissait pas les sentiments des souverains, citons quelques passages d'une lettre de la Bonne Sœur au Bon Père.

« Je vais vous raconter tout ce qui s'est passé. D'abord, je me suis rendue au château de Biarritz, à l'heure indiquée... J'ai traité avec M<sup>me</sup> Paulé les affaires qui m'amenèrent au château. Au moment de quitter cette dame, nous avons témoigné le désir de voir le jeune Prince. Comme nous nous dirigeons vers sa chambre, un des gardes est venu vers nous, et, s'adressant à M<sup>me</sup> Paulé, il a dit : « Monseigneur est dans le désespoir. Je crains que ces bonnes sœurs ne puissent le voir. » Néanmoins, M<sup>me</sup> Paulé nous fit entrer. Dès que le Prince nous vit, il fut frappé sans doute de notre costume. Il n'a plus pleuré, il nous a envoyé des baisers et nous a présenté sa petite main. Mais quand on lui a dit de marcher un peu pour nous montrer sa taille, il a dit nettement : *Non*. Alors nous nous sommes retirées, et avons été rejoindre nos sœurs et les Orphe-

(1) *Vie du serviteur de Marie, L.-E. Cestac*, par M. l'abbé Ed. Pujol.

lines qui se trouvaient dans un endroit rapproché, par où, nous a-t-on dit, devait passer l'Empereur. En effet, il a passé par là... La première parole de l'Empereur a été de me parler de vous. Il m'a dit qu'il avait su que vous étiez à Toulouse et qu'il regrettait beaucoup de ne vous avoir pas vu. L'Impératrice a ajouté : « Oui, ma sœur, dites-lui combien nous regrettons de ne pas le voir. » L'Empereur a repris et m'a demandé pourquoi vous vous étiez absenté. — « Sire, pour aller prêcher la retraite à nos sœurs qui se trouvent loin de nous. » — « Combien sont-elles ? » — « Trois ou quatre cents. » — « Elles n'auraient donc pas pu venir ? » — « Non, sire, parce que nous n'avons pas de logements suffisants. Notre Bon Père a différé son départ de plusieurs jours, mais il n'a pu retarder davantage. » L'Empereur a paru attentif à mes paroles, mais ses yeux nous examinaient toutes. Après cela, il nous a saluées avec une grande bonté. Nous avons crié : *Vive l'Empereur !* »

Le 4 octobre 1865, le Bon Père allait partir en voyage, quand il vit s'arrêter à la porte du monastère une voiture d'où descendirent deux gendarmes :

« Monsieur l'abbé, dit l'un d'eux, nous avons ordre de de vous emmener immédiatement à Bayonne. »

« — Moi ? »

« — Vous-même. C'est M. le Préfet des Basses-Pyrénées qui nous a enjoint de vous conduire à Bayonne, sans vous laisser une minute de répit. »

Qu'on juge de l'étonnement du Bon Père. Le préfet était M. d'Auribeau, d'une courtoisie parfaite et d'une bienveillance inépuisable. Il fallut s'exécuter. Le saint prêtre fit donc le voyage d'Anglet à Bayonne entre les deux gendarmes, sympathiques, mais réservés.

Aux portes de la ville, M. d'Auribeau arrêta la voiture. « Mon cher abbé, dit-il, vous me pardonnerez de vous avoir fait venir de force. Mais l'Empereur va arriver, il désire vous décorer de sa main. Il n'y avait pas une minute à perdre. » Les troupes étaient disposées pour une revue. Le gracieux Préfet conduisit le saint Prêtre au rang d'hon-

neur, dans le carré militaire, parmi les brillants uniformes. Quand les spectateurs reconnurent l'abbé Cestac, ce fut une explosion de joie et de gratitude.

Les dernières années du Bon Père se partagèrent entre la reconnaissance et la tristesse. Au spectacle des progrès de l'Institut, son cœur débordait, poussant, dans les sentiments de la plus vive gratitude, ce cri de confiance : « Oh ! qu'elle est bonne, qu'elle est bonne, la divine Mère ! » Pour lui, la divine Mère avait tout fait, absolument tout. « Ce qu'il y a de bon, disait-il, c'est son œuvre ; ce qu'il y a de défectueux, c'est la mienne... *Faites tout pour moi, je ferai tout pour vous* : c'est le traité que cette bonne Mère et Très Sainte Maîtresse a voulu faire avec nous. Elle a été fidèle. Heureux si nous pouvons en dire autant de nous-mêmes ! » Et pourtant, malgré ce sentiment si profond de reconnaissance, le Bon Père était loin de goûter le calme. Au contraire, plus le triomphe grandissait plus aussi grandissait la tristesse. La mélancolie suivait le succès, l'ingratitude s'attachait à la prospérité. De douloureuses séparations meurtrissaient son cœur ; plusieurs âmes saintes, associées à ses travaux, étaient allées recevoir au ciel la récompense de leur zèle ; après la sœur Marie Gabrielle, la sœur Marie Saint-Jean avait disparu, laissant un vide immense.

Le Bon Père avait atteint sa soixante-septième année. Rien n'annonçait une fin prochaine, mais une voix intérieure l'avertissait que sa dernière heure allait sonner. Il remania les constitutions, écrivit plusieurs mémoires, rédigea les saints avis et son Testament spirituel. Le vendredi, 27 mars 1868, vers six heures du soir, une douleur violente dans la région du cœur s'empara de lui. On l'entendit s'écrier, prosterné aux pieds d'une statue de la Très Sainte Vierge : « O ma Mère, vous voulez que je souffre ! Eh bien ! oui, je veux tout ce que vous voudrez, comme vous le voudrez, tant que vous le voudrez ! Faut-il que je m'immole avec vous, ma Mère ? Eh bien ! oui, je m'immole tout entier ! » Les derniers sacrements furent administrés. Puis, la sœur infirmière jugea nécessaire de pratiquer une sai-

gnée. Le Bon Père dit alors : « Ma Mère ! ma Mère ! tout, tout pour vous ! Je m'abandonne à vous, je me remets entre vos mains ! » Ce furent ses suprêmes paroles. Cinq minutes après il rendait le dernier soupir, presque sans agonie. Il était minuit environ. Ses obsèques furent le triomphe de l'humilité et de la piété. Le Bon Père repose aux pieds de la Très Sainte Vierge, à l'ombre des fleurs du jardin de Notre-Dame, gardant le Refuge comme la Mère Vénérée garde saint Bernard. C'est là que ses enfants, de loin comme de près, portent leurs tristesses, leurs espérances et leurs joies ; c'est là, sur cette tombe bénie, qu'elles trouvent le baume pour la blessure et la couronne pour la fête.

Le serviteur de Marie était d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, bien proportionnée. Son aspect inspirait la sympathie et la déférence, son accueil était bienveillant, sa conversation variée et pittoresque, son humeur égale et enjouée, sa volonté aussi ferme que son intelligence vaste et facile. Quand nous aurons dit qu'il fit en lui *le vide du créé*, nous aurons dit son zèle pour les âmes, son esprit de mortification, son grand amour de Dieu.

Avant de finir, une question se pose. Le Bon Père semble avoir été établi en communication immédiate et fréquente avec l'élément surnaturel. Que penser de ces rapports ?

Aux yeux du Bon Père, les plus minces détails avaient quelquefois une portée providentielle ; de là, étude des circonstances fortuites pour en tirer des indications relativement à la volonté divine. En voici un exemple.

On prêtait au gouvernement impérial l'intention d'attenter à la liberté des congrégations religieuses. Le Bon Père en était douloureusement affecté et traînait partout son affliction. A Buglose, un tableau le frappe, la gravure représente Moïse et Josué montrant le serpent d'airain aux Israélites dévorés par les serpents de feu. A cette vue, ses craintes disparaissent, et quelques jours après il apprend que l'orage est conjuré.

Parfois le serviteur de Marie se laissait diriger par une inspiration intérieure. Un soir, harassé de fatigue, il récitait l'office, quand une voix secrète lui dit et redit de faire son testament. Il se leva, dressa son testament, reprit son bréviaire et se coucha. A peine dans le lit, une soudaine attaque d'un mal violent mit ses jours en danger.

Aux débuts de l'œuvre, une femme de mauvaise vie se fit admettre au nombre des pénitentes. Par ses conseils, elle entraîna une jeune *repentie*, Marie Baptiste, à des résolutions d'indépendance, et bientôt toutes deux résolurent de rentrer dans le siècle. Le Bon Père demeurait encore à Bayonne. Il dînait à midi, et n'arrivait au Refuge qu'entre une heure et deux heures. Mais un jour il allait se mettre à table quand la voix intérieure lui cria : « Pars ! pars ! pars ! pars ! » et il partit immédiatement. « Qu'y a-t-il donc par ici ? » demanda-t-il aux sœurs étonnées de le voir arriver sitôt. Au détour d'un corridor, il rencontra Marie Baptiste, son paquet à la main, marchant d'un pas furtif. Interrogée, Marie Baptiste pâlit, balbutia, se contredit, et enfin avoua son projet. Inutile d'ajouter qu'elle rentra en elle-même et resta au monastère.

Une réponse du Bon Père nous révèle son attitude à l'égard de la puissance infinie. Comme on lui demandait s'il voyait la Très-Sainte Vierge. « Non, dit-il, mais je la sens comme le cheval sent la main du cavalier qui le mène. »

L'arbre planté par le Bon Père et arrosé par ses sueurs, étend au loin ses nombreux et puissants rameaux. Que la Très-Sainte-Vierge le bénisse toujours et le défende, à l'heure présente, contre les tempêtes qui essaient de l'ébranler.

## TABLE DES MATIERES

### L'ŒUVRE PRÉPARÉE :

A quoi peuvent servir des pommes trop mûres. — Un confesseur qui ne met pas des coussins sous les coudes de ses pénitents. — L'abbé Cestac, musicien et conteur. — Lettre mystérieuse à un rhétoricien. — Tel frère, telle sœur: Elise Cestac. — Le petit gâteau d'un sou. — Deux artistes étonnés d'être applaudis.... 1 à 7

### L'ŒUVRE FONDÉE :

Les Orphelines de Marie. — Un mort qui fait revenir un vivant. — L'œuvre des Pénitentes. — La Mère noire. — Le grenier du grand Paradis. — Dans ce grenier qu'on est bien à vingt ans ! — Notre-Dame du Refuge. — La crise des dettes. — Chez M. Lafite. — Le gala désiré. — La citrouille de la Providence. — Un sourd qui entend.

Le déjeuner d'un Evêque. — Vertus de la Mère Vénérée. — Une Thébaïte au XIX<sup>e</sup> siècle. — Touchante histoire. — Le trésor de sœur Patrocínio. — Il passera ! Il ne passera pas !.... 7 à 25

### L'ŒUVRE CONSOMMÉE :

L'esprit de l'œuvre. — Le plat des malades. — Rapports d'un frère et d'une sœur. — Activité du Bon Père — Un dîner de Pentecôte. — Derniers moments de la Mère Vénérée. — Dans un mois vous serez morte ! — Un billet pour l'éternité.

La bonne Sœur. — Une université féminine. — Un Président de la République favorable aux communautés religieuses. — L'empereur Napoléon III et la Bernardine. — Les baisers du Prince Impérial. — Le Bon Père entre deux gendarmes ! — Le ruban rouge. — Le jour suprême. — Pars ! Pars ! Pars !.... 26 à 38

---

MONTPELLIER. — IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI  
(HAMELIN FRÈRES).

---

